



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 65

REPRODUCTION SOUHAITEE

18 septembre 1956

A. D.	
P. P.	
G. N.	
G. D.	
A. L.	
PLG	

Le nouvel indicateur des trains.

Dans quelques jours paraîtront dans le nouvel indicateur les horaires des trains pour la période hivernale s'étendant du 30 septembre 1956 au 1er juin 1957 inclus.

Les prix antérieurs ont été maintenus : 20 FRS pour l'exemplaire reprenant les trains et services d'autobus de substitution de la SNCB, et 35 FRS pour l'indicateur qui, de plus, mentionne les horaires des trams et autobus des chemins de fer vicinaux et les services d'autobus privés.

+ + + +

Comme les années précédentes, il sera édité 4 indicateurs régionaux se rapportant aux secteurs d'Anvers, de Liège, des Flandres et de la Côte, ainsi qu'à la région Namur et Ardenne. Ils coûtent 7 FRS et comportent les horaires des trains et des autobus de la SNCB.

Les indicateurs officiels et régionaux sont en vente :

- dans toutes les gares (aux guichets et auprès des récoleurs de billets);
- dans les bibliothèques des gares.

L'Agence Commerciale de la SNCB aux Pays-Bas a déménagé.

Depuis le 3 septembre, les bureaux de l'Agence Commerciale de la SNCB à Amsterdam sont transférés dans un nouvel immeuble, n°s 5-7, Leidseplein.